



*Communiqué de presse  
Paris, le 8 février 2017*

## **S'engager au service des autres, en 2016, une réalité pour plus de 9 000 jeunes Franciliens en service civique**

Le service civique, créé en 2010, offre aux jeunes âgés de 16 à 25 ans l'opportunité de s'engager au service de l'intérêt général en effectuant une mission de huit mois dans une association, un service de l'État ou une collectivité locale. Depuis sa création en 2010, le service civique a touché plus de 26 000 jeunes en Île-de-France.

*« Quand je vois cet engouement de la jeunesse pour aider, travailler au profit de l'intérêt général, de la cohésion sociale, je ne peux qu'être fier d'elle. Cet engagement dans le service civique, c'est la preuve que les valeurs républicaines que sont la fraternité, la solidarité ont encore un sens pour ces jeunes qui les portent et les véhiculent fièrement »* a souligné Jean-François Carencio, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris.

### **En six ans, plus de 26 000 jeunes Franciliens en service civique**

Depuis sa création en 2010, le service civique a touché plus de 26 000 jeunes en Île-de-France (200 000 jeunes en France), dont plus de 9 000 en 2016.

2015 et 2016 ont constitué des étapes de consolidation essentielles pour l'évolution du service civique qui devient « universel » et est étendu jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap. En deux ans, le nombre de volontaires a connu une forte accélération en triplant le nombre de jeunes engagés passant de 3 144 à 9 071.

En faisant le choix du service civique, ces jeunes se sont engagés pour l'intérêt général et le bien commun et ont ainsi contribué au renforcement du « vivre et faire ensemble » en France. S'engager dans le sport, la santé, la culture, l'environnement, la solidarité, la mémoire, le développement international, l'éducation pour tous ou les interventions d'urgence sont autant de manières de servir la France.

### **1 412 organismes partenaires du service civique**

En 2016, 1 412 organismes se sont mobilisés pour proposer des missions d'intérêt général et accompagner les jeunes dans leur éveil à la citoyenneté et à l'élaboration de leur projet d'avenir.

Les associations représentent la majorité des missions agréées (80 %). Le développement du service civique dans les collectivités locales est encore à explorer (5 % des agréments) ; elles pourront sans doute offrir, à l'avenir, un fort potentiel de missions. Les 15% restant concernent les services de l'État ou les établissements publics.

### **Objectif : 20 000 Franciliens en 2017**

Fort des résultats 2016, l'année 2017 est celle de la généralisation, avec un objectif de 105 000 jeunes en service civique sur le territoire national, dont environ 20 000 Franciliens.

La loi Egalité citoyenneté, votée en décembre 2016, va contribuer à ce développement, par l'ouverture de nouveaux secteurs : logement social, entreprises à capital 100 % public, pompiers et par une meilleure reconnaissance des droits des jeunes volontaires (carte des volontaires, reconnaissance des acquis du service civique).

#### **Le service civique en Île-de-France en chiffres**

- Âge moyen des volontaires : 22 ans.
- 58,7 % des missions franciliennes réalisées par des femmes.
- 46,2 % des missions franciliennes effectuées à Paris.
- Durée moyenne des missions : 7,4 mois.
- 58 % des jeunes ont un niveau égal ou inférieur au bac.
- 1/3 des missions réalisées dans le champ de la solidarité.
- 8,5 % des jeunes volontaires sont boursiers.
- 1/3 des missions sont le fait de jeunes inscrits comme demandeurs d'emploi et 21 % sont considérés comme inactifs sans être, pour autant, étudiants.

Plus d'informations sur le service civique : <http://ile-de-france.driscs.gouv.fr/>

#### **Contact presse**



Préfecture de Paris et d'Île-de-France  
01 82 52 40 25 / [pref-communication@paris.gouv.fr](mailto:pref-communication@paris.gouv.fr)  
Twitter : [https://twitter.com/prefet75\\_IDF](https://twitter.com/prefet75_IDF)